

Parc  
naturel  
régional  
du Doubs Horloger



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



« LES RENDEZ-VOUS DU KARST DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ . 3<sup>E</sup> ÉDITION »

L'APPROPRIATION PAR LES COLLECTIVITÉS DE LEURS  
RESSOURCES KARSTIQUES MAJEURES. RETOUR D'EXPÉRIENCE À  
L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE L'EPAGE DOUBS DESSOUBRE

06/12/2022

# SOMMAIRE

**01 LE TERRITOIRE ET LES ENJEUX**

**02 CONTRAT DE TERRITOIRE**

**03 IDENTIFICATION DES RKM**

**04 LANCEMENT DE LA DÉMARCHE**

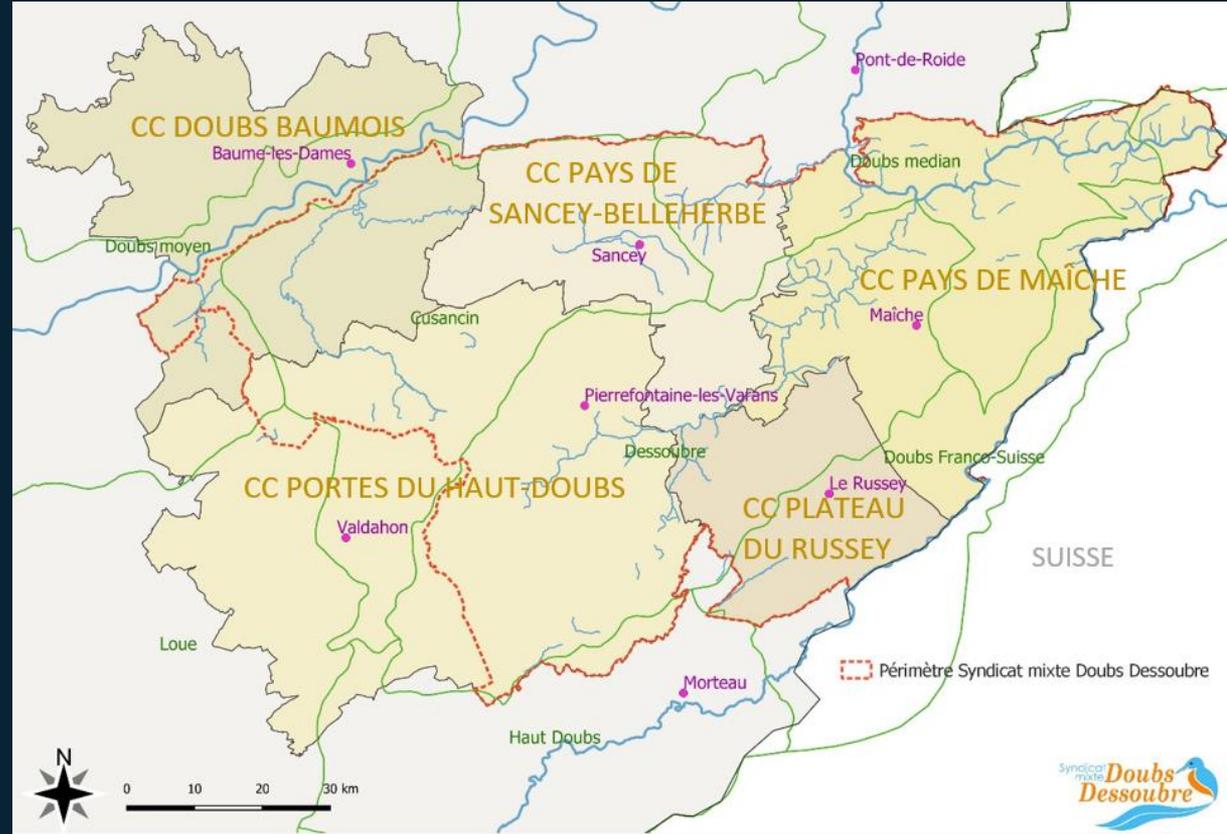
**05 RÉSULTATS**



# Le territoire de l'EPAGE Doubs Dessoubre et ses enjeux

## 01 – LE TERRITOIRE ET SES ENJEUX

- 1 250 km<sup>2</sup>
- 4 bassins versants principaux
- 300 km cours d'eau DCE + 300 km affluents
- 5 Communautés de Communes adhérentes + Département du Doubs
- 137 communes
- 45 000 habitants
- Compétence GEMAPI & biodiversité



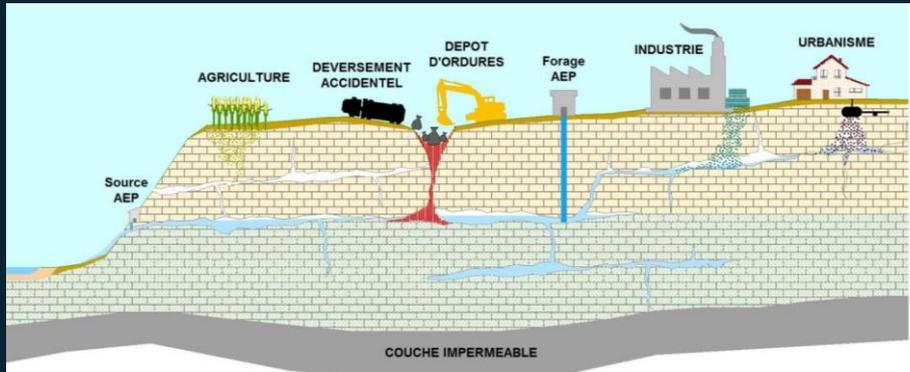


# Le territoire de l'EPAGE Doubs Dessoubre et ses enjeux

- Tête de bassin sur système karstique = **très sensibles** aux **sécheresses** et aux **pollutions**
- De nombreuses communes en **tension** ou en **crise en AEP** lors de sécheresses (ex : 2018 et 2022)
- Une **aggravation importante** dans les décennies à venir : sécheresses plus régulières, intenses et longues (EXPLORE 2070, GIEC, ...)

## Besoins concernant les ressources en eau déjà exploitées ou pas encore exploitées :

- Mieux les connaître et les préserver pour sécuriser et potentiellement diversifier l'AEP à moyen et long terme -> Un travail à réaliser sur les ressources stratégiques (= RKM ici)





# Contrat de territoire Doubs Dessoubre 2022-2024

Création d'un axe de travail « Ressource en eau » et de fiches actions opérationnelles

- I) **Mise en place et animation par l'EPAGE DD d'une démarche pour la meilleure connaissance et meilleure préservation des RKM** (à partir du SDAGE et guide technique AERMC).



- a) **Identifier et caractériser les « ressources stratégiques » (=RKM) pour la satisfaction des besoins actuels et futurs en eau potable :**

Première Identification de 7 RKM sur le territoire EPAGE DD en 2013 et pistes sur les manques de connaissances et études à réaliser (périmètre, débit, qualité...)

-> **Créer une impulsion sur le territoire pour lancer des études de connaissances complémentaires**



- b) **Définir les zones de sauvegarde nécessaires à la préservation de ces ressources (conforté par la loi dérèglement climatique du 22 août 2021) :**

-> **Créer une impulsion pour lancer des études qui permettront de définir des zones de sauvegarde efficaces et intégrer ces périmètres aux documents d'urbanisme**



# Contrat de territoire Doubs Dessoubre 2022-2024

## 02 – CONTRAT DE TERRITOIRE



c) Définir, en concertation avec les acteurs concernés, les modalités de préservation de ces ressources avec un usage prioritaire pour l'alimentation en eau potable

-> Mettre en place une concertation pour définir un plan d'actions précis (pas encore de réglementation pour les ZS de RKM)

### II) Engagement financier attractif pour la mise en place d'études et de plans d'actions RKM

	Total	Subvention AERMC	Subvention PNR du Doubs Horloger	Montant reste à charge des MO candidats
Taux	100%	70%	10 %	20%
Montant inscrit pour 2022-2024	160 000 €	112 000 €	16 000 €	32 000 €



# 7 RKM identifiées en 2013 (étude AERMC) sur le périmètre EPAGE DD

## 03 – IDENTIFICATION RKM

### - 3 zones d'intérêt

**actuel et futur** (ressources actuellement exploitées)

N°1 = Source Œil de Bœuf et Oeuches

N°4 = Source de Froidefontaine

N°6 = Source de Blanchefontaine et la Forge

### 4 zones d'intérêt futur

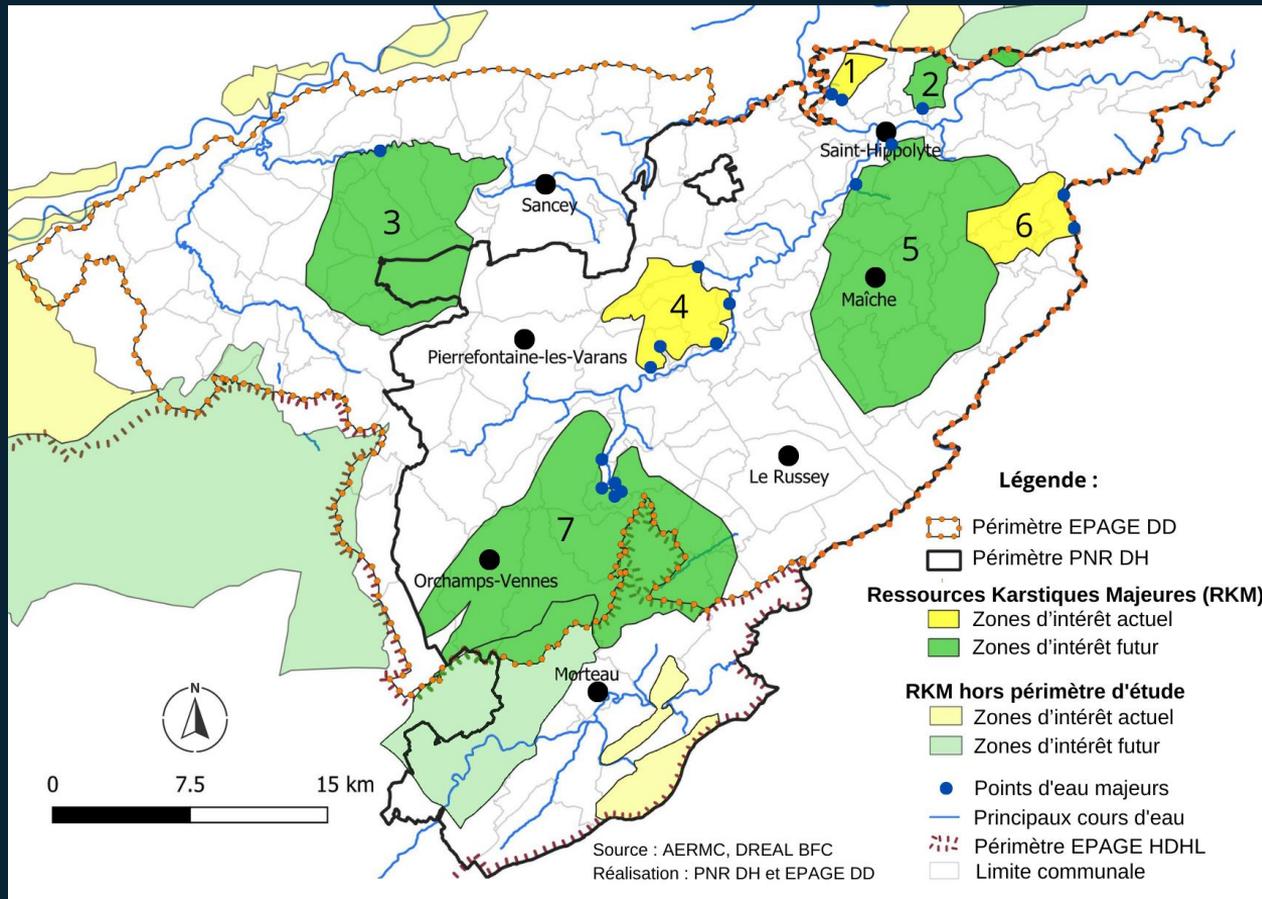
(sources et aquifères profonds non-exploités)

N°2 = Source Château de la Roche

N°3 = Source Noire et Alloz

N°5 = Source du Bief de Brand

N°7 = Sources du Dessoubre et Bief Ayroux





# Quelles collectivités rencontrer ? Qui sont les maîtres d'ouvrage en AEP ?

Les difficultés :

- La multiplicité des collectivités concernées, 2 exemples :

N°RKM	RKM	Communautés de communes (Compétence AEP = rouge)	UGE concernés par le périmètre RKM
3	Source Noire et Alloz (76 km <sup>2</sup> )	(1) <b>CCPSB (compétence 2022)</b> + (2) CCPHD + (3) CCDB	(1) <b>CCPSB</b> (Vaudrivillers, Lanans, Servin, Vellevans, Randevillers) ; (2) SIE de la Haute-Loue, SIE Vellerot-les-Vercel, Ouvans, Landresse (3) SIE du Val de Cusance
7	Sources du Dessoubre et Bief Ayroux (123 km <sup>2</sup> )	(1) CCPHD + (2) CCPR	(1) SIAEP du Plateau des combes, SIE de la Haute Loue ; (2) SIE du Haut plateau du Russey, Noel Cerneux, La Bosse

- Le transfert de la compétence AEP des communes aux CC incomplet et à différentes étapes (transférée, très récemment transférée et en cours d'étude)
- De nombreuses communes ayant la compétence AEP : gestion en interne mais aussi des transferts à des syndicats, des syndicats étant par ailleurs en cours de fusion ou vont l'être prochainement.
- D'autres MOA à proximité des RKM peuvent être intéressés ? Où s'arrêter ?



# Porter à connaissance et impulser une démarche

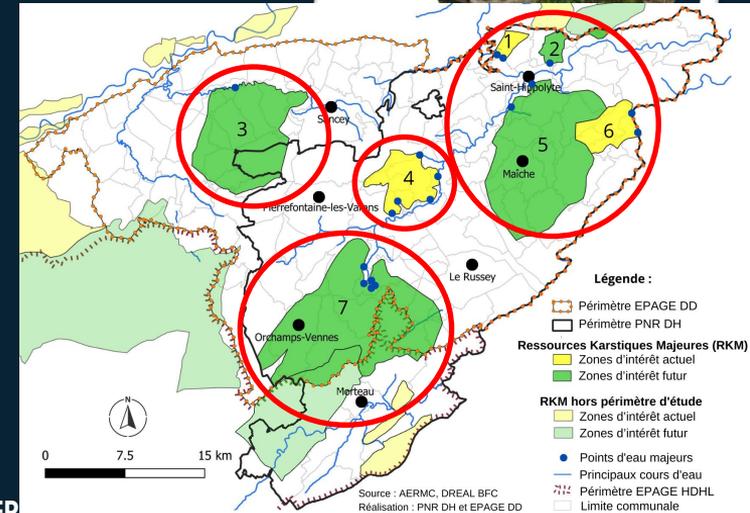
1) Création d'une plaquette de communication

2) Premier COPIL de présentation et de lancement de la démarche RKM en mai 2022, étaient invités :

- Toutes les CC **ayant ou non la compétence en AEP**
- Toutes communes (ou syndicats) **ayant la compétence AEP** et concernés par le périmètre d'une RKM
- Les partenaires : AERMC, ASCOMADE, ARS, CD25, DDT25, EPTB S&D, PNR DH...

3) Mise en place de **réunions de travail sectorialisées** pour la suite :

- RKM (périmètre précis, manque de connaissance...)
- Intérêt de la mise en place d'études de connaissance et plan d'actions
- Recherche d'un (de) porteur(s) des études





## Résultats globaux de l'animation

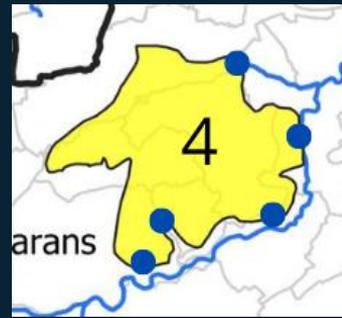
- Les collectivités pensent globalement que des études complémentaires RKM peuvent présenter un intérêt voire un très fort intérêt, selon les secteurs
- Collectivités : pas égalitaires sur les connaissances RKM et les motivations : RKM déjà exploitées depuis des années et d'autres non ou peu exploitées (ex : SIE de Froidefontaine déjà prêt à lancer des études), configuration de la RKM, etc.
- Fortes hésitations des maîtres d'ouvrage à porter des études RKM malgré le faible reste à charge. Exemples :
  - Complexité dû au nombre de collectivités concernées ;
  - La compétence AEP va évoluer (transfert), des syndicats vont être potentiellement fusionnés ;
  - L'interconnexion est vue parfois comme une solution, notamment avec le SIEHL ;
  - Besoin d'en parler en comité avec les élus, peu de certitudes sur un retour sur investissement (forage possible par la suite ? Grande distance de la source ? Quelle structure pourra capter et exploiter l'eau ?) ;
  - Petites structures avec peu de moyens humains et financiers.



# Le cas le plus simple et efficace

## La RKM de Froidefontaine (N°4)

- Périmètre RKM simple : une seule UGE concernée, **une structure utilisatrice avec des moyens humains & volontaire pour porter l'étude** : Le SIE de Froidefontaine
- Un besoin d'études complémentaires RKM (connaissance & protection) déjà identifiées et travaillées en interne avec les élus, ainsi qu'un **président convaincu et moteur**



Lancement d'une étude en 3 phases (2022 à 2025) pour 39 500 € TTC (RB Hydro) :

Phase 1 : Etude du fonctionnement hydrogéologique du système karstique de Froidefontaine (juillet 2022 à juin 2024)

- Traçages complémentaires
- Bilan Hydrologique et modélisation du système
- Géomodèle 3D



## Le cas le plus simple et efficace

Phase 2 : Caractérisation puis sélection des ressources stratégiques et de leurs zones de sauvegarde (juillet 2024 à septembre 2024)

- Vulnérabilité de l'aquifère
- Pressions actuelles et futures : risques de pollutions (diffuses, accidentelles...)
- Délimitation des zones de sauvegarde (vulnérabilités, pressions)



Phase 3 : Elaboration d'un plan d'actions (octobre 2024 à juin 2025)

- Concertation avec le syndicat, les différents acteurs et les services de l'état : définir **des actions de préservations adaptées à la ressource**, aux pressions, activités et usages



## Les autres secteurs

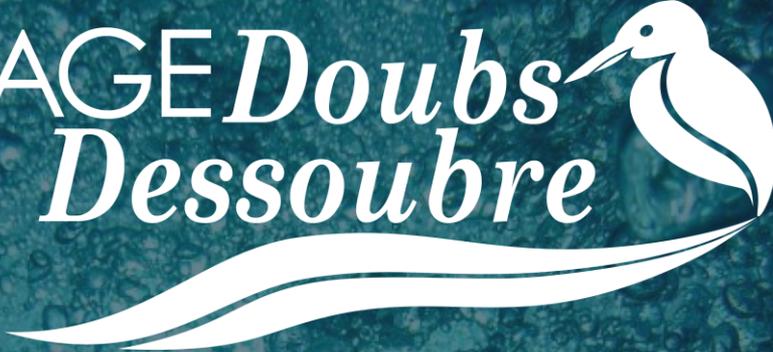
L'EPAGE DD a été sollicité pour porter les études (connaissances & protections) des autres RKM :

- EPAGE DD : Des discussions en cours en fin d'année 2022 pour un portage des études par l'EPAGE sur les années 2024 et 2025 :
  - Gain en organisation et en efficacité
  - Besoin d'un pilotage, d'une animation et d'une coordination plus importants pour bien associer toutes les collectivités et les acteurs du territoire dans la démarche

Si portage des études par l'EPAGE, nécessité d'un ETP complet :

- Rédaction du (des) cahier(s) des charges et suivi des études (0,6 ETP)
  - Recherche et synthèse bibliographique, CCTP, appel d'offre, COTECHs resserrés, COPILs
- Identification et suivi des documents d'urbanisme (intégration des enjeux RKM, zones sauvegardes, etc), SD assainissement et SD AEP du territoire, échanges avec les acteurs du territoire sur les potentiels risques de pollutions des RKM en vue de leur réduction voir leur suppression (0,2 ETP)
- Concertation territoriale et acculturation régulière en faveur de la création et la mise en place d'un plan d'action sur les zones de sauvegarde (0,2 ETP)

# EPAGE *Doubs* *Dessoubre*



3 rue du Clos Pascal  
25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



[contact@doubsdessoubre.fr](mailto:contact@doubsdessoubre.fr)

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubsdessoubre.fr/>

